

Les 20 et 27 juin, vous êtes invité(e) à élire les deux conseillers départementaux titulaires et les deux conseillers départementaux remplaçants appelés à représenter le canton « Roya-Bévéra-Paillons » au conseil départemental.

Notre candidature s'inscrit dans la continuité de l'action que nous avons menée au cours des six années écoulées dans la fidélité aux valeurs de la gauche et de l'écologie et en réservant une large place au dialogue et à l'écoute.

Une action qui a permis de mobiliser des soutiens très importants du Département pour plus de 2000 projets émanant des communes et des intercommunalités, du mouvement associatif ainsi que de demandes individuelles au titre de l'habitat rural et de la modernisation de l'agriculture.

Mais également, pour exprimer la solidarité du Département aux sinistrés de la tempête Alex et engager très rapidement la reconstruction de la Roya.

Pour les six ans qui viennent, notre objectif est de favoriser un développement dynamique de nos territoires, respectueux de leur environnement, riche mais fragile, ainsi que l'ont confirmé les dégâts considérables causés par la tempête Alex.

Notre volonté est de renforcer les services publics dont l'affaiblissement pèse lourd sur notre vie de tous les jours. A l'image des difficultés qu'affrontent les hôpitaux publics du fait de l'insuffisance des moyens attribués par l'Etat, ou la voie ferrée Nice-Tende en raison du non-respect par l'Etat, SNCF réseau et la Région des engagements de travaux promis depuis des années.

C'est dans le même esprit que nous agirons pour défendre nos deux intercommunalités menacées au même titre que nos communes et le Département d'être englobées dans la Métropole Nice-Côte d'Azur par l'extension de celle-ci à l'ensemble des A-Mes. Projet gouvernemental qui est remis à l'ordre du jour par de dangereuses manœuvres politiciennes locales.

Nos priorités pour le canton portent sur six sujets majeurs développés dans une brochure dont vous avez été destinataire. Ils sont résumés ci-après. Nous vous invitons à en prendre connaissance en vous assurant de notre totale détermination à les mettre en œuvre en nous tournant résolument vers l'avenir.

Nous vous remercions, par avance, de la confiance que vous nous témoignerez par votre vote, **dès le dimanche 20 juin.**

Pour une reconstruction de la Roya qui assure sa renaissance

Elle doit reposer sur un projet de développement durable porté par les collectivités concernées en lien avec toutes les forces vives de la vallée.

Elle doit bénéficier de la solidarité nationale au plus haut niveau.

Elle nécessite un accompagnement fort et durable à la reconstruction rapide des voies de communication, des équipements publics et des logements détruits.

Elle doit mobiliser des soutiens renforcés ainsi que des initiatives innovantes en matière d'activités économiques et sociales, de tourisme patrimonial et de pleine nature.

Pour préparer l'avenir de la jeunesse

De la crèche au lycée, la jeunesse doit disposer, partout, des équipements publics nécessaires à son épanouissement, y compris en matière d'activités culturelles, sportives et de loisirs.

Nous nous mobiliserons avec la communauté éducative et les élus ;

- Pour éviter toute fermeture de classe et pour la création de filières d'enseignements et de conditions d'accueil attractives dans les établissements scolaires en sous-effectifs.
- Pour la construction d'un nouveau collège dans les Paillons et l'extension du lycée de Drap.

Les déplacements, un enjeu vital pour l'ensemble du canton

Nous resterons mobilisés pour que la pérennisation annoncée de la ligne ferroviaire Nice-Cantaron-L'Escarène-Sospel-Breil-Tende devienne, enfin, réalité.

Nous soutiendrons une organisation des déplacements dans les Paillons fondée sur la complémentarité entre transports individuels et transports collectifs (bus, train et futur tram)

Nous serons mobilisés pour le développement des déplacements alternatifs (pistes cyclables, covoiturage), pour l'amélioration de la voirie routière, pour la suppression de points noirs tels le contournement de Borghéas de Peillon et la nécessaire mise à niveau de la route départementale Menton, Sospel, Moulinet.

Economie et emploi, préserver, adapter, innover

Les commerces de proximité, l'artisanat et l'agriculture jouent un rôle irremplaçable dans la vie des communes. Ils doivent être soutenus, incités à s'adapter et à innover grâce notamment à un déploiement accéléré de la fibre optique indispensable pour les activités économiques comme pour les particuliers.

Nous soutiendrons également les activités industrielles en veillant au strict respect des normes environnementales. Avec une maîtrise au plan local du devenir du site de la cimenterie Lafarge.

Le riche patrimoine naturel et bâti du canton doit permettre le développement d'activités touristiques et de loisirs originales adaptées aux spécificités locales.

Services à la population, une priorité

Les services qui relèvent des communes ou des intercommunalités (eau potable, eaux usées, voirie, déchets ménagers, petite enfance, vie associative ...), les gendarmeries et les centres de secours et d'incendie, piliers de la sécurité en milieu rural tout comme les établissements scolaires ou la poste sont essentiels pour notre vie de tous les jours. Ils doivent continuer à bénéficier des soutiens du Département qui assure lui-même le fonctionnement d'un certain nombre d'entre eux (subdivisions départementales d'aménagement, Force 06, services sociaux).

Le soutien à la création de maisons de santé et de logements sociaux fait également partie de nos objectifs.

Activités sociales et médico-sociales. A préserver et renforcer

Les vingt-six établissements médico-sociaux et hôpitaux locaux implantés sur douze des vingt communes de notre canton offrent une capacité d'accueil de près de 700 personnes et représentent pratiquement autant d'emplois.

Au même titre que l'hôpital public, ces établissements se trouvent mis en danger par l'insuffisance des moyens mis à leur disposition.

Nous sommes mobilisés, tant auprès de l'Etat que du Département pour qu'aucun des établissements de nos vallées ne soit déplacé sur le littoral, pour que les moyens de fonctionnement de ces établissements soient à la hauteur des besoins et pour l'amélioration des conditions de travail de leurs agents.

Nous soutenons toute mesure favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.